



RAPPORT ANNUEL 2016-2017



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud

TABLE DES MATIÈRES

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	4
LA COMMISSION SCOLAIRE	5
DOSSIERS TRAITÉS EN 2016-2017	7
À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD, NOUS RETROUVONS	8
PROCÉDURE SUR LE RÈGLEMENT DES PLAINTES	13
LE RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE	14
PLAN STRATÉGIQUE 2013-2017	17
RAPPORT D'INCIDENT	24
RAPPORT FINANCIER	26
ÉVÉNEMENTS SAILLANTS	29

MOT DU PRÉSIDENT ET DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

L'heure de faire le bilan de l'année 2016-2017 a sonné. Notre rapport annuel dresse un constat des actions prises au sein de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud afin d'atteindre les objectifs prévus dans notre planification stratégique.

Cette année encore, nos résultats témoignent de l'importance que nous accordons à l'atteinte de la réussite pour le plus grand nombre d'élèves. Nous avons également un grand souci de transparence et c'est pourquoi nous continuons à améliorer nos outils de communication auprès des parents, mais également auprès de tous les citoyens. En ce sens, l'année 2016-2017 a été marquée par une série de consultations publiques tenues dans les milieux où tous étaient invités à échanger sur leur vision et leurs attentes à l'égard des établissements scolaires. Nous vous avons entendus et nous travaillons sans cesse à améliorer nos services afin que chaque élève ait le maximum de chance de réussir, tout en développant des compétences du XXI^e siècle.

Vous serez également à même de constater que la commission scolaire est un organisme où la gestion est saine et équitable. Le centre administratif supporte les établissements dans leurs tâches administratives et pédagogiques, tout en laissant à chaque milieu l'occasion d'ajuster son offre de services à la réalité de son milieu et aux demandes des parents. Ainsi, chacun participe à cette noble mission d'instruire, de qualifier et de socialiser les élèves, jeunes et adultes, de notre territoire. De cette façon, nous réaffirmons notre engagement à travailler tous ensemble (parents, membres du personnel, commissaires, partenaires et communautés), afin d'être en constante amélioration et de répondre aux attentes les plus élevées.

Nous sommes fiers de faire partie d'une organisation efficiente, qui travaille pour les élèves en ne perdant pas de vue ses objectifs. Grâce à ce rapport annuel, vous pourrez prendre connaissance de tout le chemin parcouru, mais également de celui qui reste à faire. Sachez que notre équipe est prête à relever de nombreux défis, en quête d'amélioration constante!

*Bonne
lecture!*



Alain Grenier,
Président



André Chamard,
Directeur général

MISSION DE LA COMMISSION SCOLAIRE

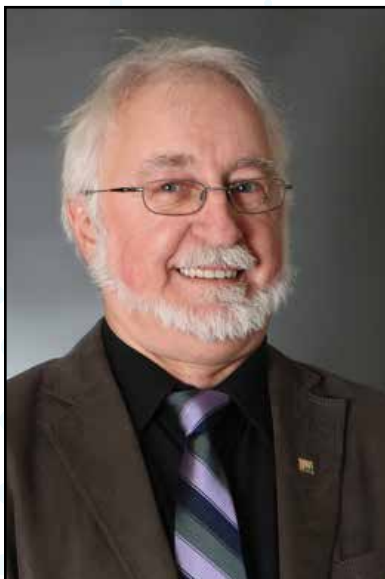
La mission confiée à la commission scolaire par l'État est l'une des plus importantes missions publiques. Elle consiste à organiser les services éducatifs prévus par la loi, à promouvoir et valoriser l'éducation publique sur son territoire, à veiller à la qualité des services éducatifs et à la réussite des élèves tout en contribuant au développement social, culturel et économique de sa région.

NOTRE CONSEIL DES COMMISSAIRES

Les membres du conseil des commissaires exercent leurs fonctions et pouvoirs dans une perspective d'amélioration des services éducatifs.

À cette fin, les membres du conseil des commissaires ont notamment pour rôle :

- De définir les orientations et les priorités de la commission scolaire tout en considérant les besoins et les attentes de la population;
- De veiller à la pertinence et à la qualité des services éducatifs offerts par la commission scolaire;
- De s'assurer de la gestion efficace et efficiente des ressources humaines, matérielles et financières dont dispose la commission scolaire;
- D'exécuter tout mandat que leur confie le conseil des commissaires.



Monsieur Alain Grenier
Président

LA COMMISSION SCOLAIRE

Commissaires

Monsieur Jovany Gagnon

Circonscription 1 : Sainte-Claire, Saint-Malachie

Madame Lise Tremblay

Circonscription 2 : Saint-Anselme, Honfleur,
Saint-Nérée et Saint-Lazare

Monsieur Bernard Therrien

Vice-président

Circonscription 3 : Beaumont, Saint-Michel,
Saint-Vallier, La Durantaye

Monsieur Yvan Gravel

Circonscription 4 : Saint-Charles, Saint-Gervais,
Saint-Raphaël

Madame Sylvie Blouin

Circonscription 5 : Saint-Léon, Saint-Nazaire,
Saint-Damien, Buckland, Saint-Philémon, Armagh

Monsieur Mario Robitaille

Circonscription 6 : Saint-Euphémie, Saint-Paul,
Sainte-Apolline, Saint-Fabien, Sainte-Lucie, Lac-Frontière,
Saint-Just-de-Bretenières, Notre-Dame-du-Rosaire

Madame Denise Caron

Circonscription 7 : Berthier-Sur-Mer, Saint-François,
Saint-Pierre, Montmagny ouest

Madame Carmen Nicole

Circonscription 8 : Montmagny centre

Madame Johanne Talbot

Circonscription 9 : L'Isle-aux-Grues,
Cap-Saint-Ignace, Montmagny est

Monsieur Germain Pelletier

Circonscription 10 : Saint-Cyrille, L'Islet

Madame Nathalie Côté

Circonscription 11 : Saint-Jean-Port-Joli,
Saint-Aubert, Saint-Damase

Monsieur Normand Caron

Circonscription 12 : Tourville, Sainte-Perpétue,
Sainte-Félicité, Saint-Marcel, Saint-Adalbert,
Saint-Pamphile, Saint-Omer



Commissaires-parents

1. Madame Marie-Christine Bigot
2. Madame Martine Duquet
3. Madame Édith Dubé
4. Monsieur Éric Gauthier

QUELQUES DOSSIERS TRAITÉS EN 2016-2017 LORS DES SÉANCES DU CONSEIL DES COMMISSAIRES

Quelques dossiers prioritaires

- Projet d'agrandissement pour l'ajout de classes à l'école de la Marelle;
- Projet d'agrandissement pour l'ajout d'un gymnase et de locaux connexes à l'école secondaire de Saint-Charles;
- Arrangements locaux – Entente avec le Syndicat de l'enseignement de la Côte-du-Sud (CSQ);
- Changement d'école de fréquentation des élèves du préscolaire et du primaire domiciliés à Saint-Nazaire-de-Dorchester;
- Élections scolaires 2018 – Adoption du projet de division du territoire de la commission scolaire en circonscriptions électorales;
- Avis d'intention que la Commission scolaire de la Côte-du-Sud soit partenaire financier avec le Centre de développement du porc du Québec pour la construction d'un centre de recherche et de formation en production porcine;
- Acquisition d'une parcelle de terrain – Partenariat de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et du Centre de développement du porc du Québec (CDPQ) pour la construction d'un centre de recherche et de formation en production porcine;
- Entente intervenue entre l'établissement centre d'accueil Le « Programme Portage inc. » et la Commission scolaire de la Côte-du-Sud;
- Entente portant sur les conditions d'utilisation mutuelle de matériels, locaux, terrains, jeux, etc. entre la Commission scolaire de la Côte-du-Sud et la Municipalité de Saint-Anselme;
- Appui au projet de médiathèque à Sainte-Perpétue;
- Devis de transport scolaire – Signature des ententes et contrats pour l'année scolaire 2017-2018;
- Réflexion collective sur la Politique de maintien et de fermeture des écoles;

- Adoption de la Politique de développement professionnel;
- Entente de collaboration entre la Sûreté du Québec et la Commission scolaire de la Côte-du-Sud dans le cadre du Plan de lutte contre la violence et l'intimidation;
- Protocole d'entente entre la Ville de Montmagny et la Commission scolaire de la Côte-du-Sud pour l'utilisation du terrain synthétique multi-sports;
- Adjudication de contrats pour l'entretien et la mise à niveau des bâtiments.

Quelques dossiers courants :

- Nomination du commissaire à l'éthique;
- Nomination du protecteur de l'élève substitut;
- Représentation aux conseils d'établissement;
- Régime d'emprunts à long terme;
- État des taxes qui restent dues par les propriétaires;
- Affiliation et délégation au Réseau du sport étudiant Québec et Chaudière-Appalaches;
- Plan triennal de répartition et de destination des immeubles de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2017-2020;
- Règles budgétaires des écoles (secteur des jeunes) pour l'année scolaire 2017-2018;
- Règles budgétaires des centres 2017-2018;
- Organisation scolaire au préscolaire et au primaire pour l'année scolaire 2017-2018;
- Calendriers scolaires de la formation générale des jeunes, de la formation générale des adultes et de la formation professionnelle 2017-2018;
- Structure administrative des cadres d'établissement 2017-2018;
- Structure administrative des cadres de services 2017-2018;
- Budget de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud 2017-2018;
- Actes d'établissement 2017-2018.

À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD, NOUS RETROUVONS

ÉLÈVES AU SECTEUR DES JEUNES EN 2016-2017

	2016-2017	2015-2016	Écart
Passe-Partout et préscolaire 4 ans	532	505	+27
Préscolaire 5 ans	653	709	-56
Primaire	4 125	4 084	+41
Secondaire	2 570	2 586	-16
Total au secteur des jeunes	7 880	7 884	-4

ÉLÈVES AU SECTEUR DES ADULTES NOMBRE D'ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN (1 ETP = 900 HEURES DE FORMATION)

	2016-2017	2015-2016	Écart en ETP
Formation générale des adultes	1567 élèves 407,52 ETP	1761 élèves 399,04 ETP	+ 8,48
Formation professionnelle	1135 élèves 366,28 ETP	1 100 élèves 362,13 ETP	+ 4,15

À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD, NOUS RETROUVONS

TOTAL D'HEURES RÉMUNÉRÉES		
	PÉRIODE DE RÉFÉRENCE 1 ^{ER} JANVIER 2014 AU 30 DÉCEMBRE 2014	PÉRIODE ACTUELLE 1 ^{ER} AVRIL 2016 AU 31 MARS 2017
Personnel d'encadrement	111 799,52	100 364,49
Personnel professionnel	131 876,60	121 156,08
Personnel enseignant	987 659,90	988 731,88
Personnel de bureau, technicien et assimilé	534 498,69	532 978,76
Ouvriers, personnel d'entretien et de service	75 924,37	71 556,68
Total	1 841 758,08	1 814 787,88

La cible fixée par le ministre de 1 841 758,08 heures rémunérées a été respectée puisque nous avons un total de 1 814 787,88 heures rémunérées du 1^{er} avril 2016 au 31 mars 2017.

LOI SUR LA GESTION ET LE CONTRÔLE DES EFFECTIFS

Conformément à l'article 20 de la Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État, le niveau d'effectif à la Commission scolaire de la Côte-du-Sud respecte la cible établie par le MEES.

Pour la période du 1^{er} juillet 2016 au 30 juin 2017, nous avons octroyé 17 contrats de service comportant une dépense de 25 000 \$ et plus.

Exemples de contrats de service :
Ingénieurs, architectes, etc.

À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD, NOUS RETROUVONS

MEMBRES DU PERSONNEL RÉGULIER ET MEMBRES DU PERSONNEL À TEMPS PARTIEL OU TEMPORAIRE

2	Hors-cadres
14	Cadres de service
39	Cadres d'établissement
	Enseignantes et enseignants :
546	Réguliers
345	Temps partiel et à la leçon
140	Suppléants
	Professionnels (orthophoniste, psychologue, psychoéducateurs, etc.) :
70	Réguliers
9	Temps partiel
	Personnel de soutien (éducateurs, éducatrices, secrétaire, concierge, etc.) :
488	Réguliers
122	Temporaire
Total de 1 775 membres du personnel	



RÉALISATION DES DIFFÉRENTS SERVICES

À LA CSCS, NOUS ADMINISTRONS : plusieurs établissements

39 écoles primaires

9 écoles secondaires

5 centres d'éducation des adultes

3 centres de formation professionnelle

Attentes signifiées par le comité d'évaluation du directeur général pour l'année scolaire 2016-2017 :

- Valorisation de l'école publique;
- Valorisation de la formation professionnelle;
- Projet CAR (Collaborer, Apprendre, Réussir) – Développement professionnel des directions d'établissement;
- Projet de loi n° 105 – Accompagnement des membres du conseil des commissaires;
- Poursuite du plan stratégique 2013-2017 et continuité versus projet de loi n° 105.

Direction générale :

- Conseil sans papier;
- Valorisation de l'école publique;
- Appropriation du *Rapport Marchand*;
- Collaboration à Accès Étude Québec;
- Développement professionnel par le projet Collaborer Apprendre Réussir (CAR);
- Projet de loi n° 105 (vigie et mise en œuvre);
- Poursuite du plan stratégique dans le contexte du projet de loi n° 105;
- Suivi du processus de retour à l'équilibre budgétaire et suivi auprès des établissements en situation financière déficitaire.

Service de la formation professionnelle :

- Poursuivre les activités de valorisation de la formation professionnelle;
- Encourager, développer et soutenir la formation en ligne;
- Poursuivre le développement de la formation en alternance travail/études dans un plus grand nombre de programmes;
- Participation à un projet de développement (codéveloppement et coréflexion) de contenu supervisé par la Direction de l'éducation des adultes et de la formation continue (DEAFC).

Service de la formation générale des adultes :

- Procéder à la 2^e phase d'implantation de la de la formation de base diversifiée (FBD) dans les centres de formation générale des adultes; poursuite de l'appropriation des contenus et de la philosophie des programmes et implantation progressive de la 3^e secondaire dans les trois matières de base.

Service des ressources humaines :

- Négociation des nouvelles ententes locales des membres du personnel enseignant, professionnel et de soutien;
- Élaboration d'une nouvelle *Politique sur l'éthique*;
- Élaboration d'une *Politique relative à la vérification des antécédents judiciaires*;
- Mise en œuvre des recommandations du *Rapport Marchand*;
- Diversifier les moyens de recrutement du personnel notamment sur le Web.

Service des ressources matérielles :

- Agrandissement de l'école primaire Provencher phase 2;
- Implantation du nouveau cadre de gestion des infrastructures du Ministère;
- Ententes municipales-scolaires.

RÉALISATION DES DIFFÉRENTS SERVICES

Service des ressources financières :

- Implantation et mise en place de contrôle interne en lien avec la nouvelle *Politique de frais de déplacement*;
- Implantation du lien DOFIN-GPI pour les établissements primaires permettant le paiement des factures des effets scolaires par les parents avec Accès D;
- Implantation du nouveau logiciel de gestion financière MOSAÏK-module immobilisation et module compte à recevoir.

Service des ressources informationnelles :

- Le client léger;
- Le portable léger;
- Migration de Novelle vers Microsoft/Office 365;
- Rehaussement des équipements de réseau dans les établissements;
- Plan de déploiement Plan de déploiement des technologies de l'information et de la communication (TIC) dans les établissements.

Services éducatifs :

- Poursuite du déploiement du modèle Réponse à l'intervention (RAI) (apprentissage et comportement) dans des écoles, diffusion d'un guide d'implantation;
- Poursuite du déploiement de communautés d'apprentissage professionnelles (CAP) dans les écoles primaires et d'équipes collaboratives au primaire et au secondaire;
- Poursuite du déploiement de stratégies efficaces en lecture et en écriture au primaire et au secondaire;
- Accompagnement de 3 groupes de maternelle 4 ans dont 2 nouveaux;
- Déploiement d'une approche privilégiant l'utilisation d'activités concrètes en mathématique;
- Soutien à la mise en œuvre de l'anglais intensif et des projets particuliers;
- Accompagnement des écoles-pilotes, production et expérimentation d'activités concernant les contenus en orientation scolaire et professionnelle;
- Accompagnement en lien avec l'utilisation des technologies pour les écoles en réseau;
- Accompagnement des écoles pilotes (écoles secondaires de Saint-Charles et Saint-Paul) dans l'expérimentation du continuum d'apprentissage en éducation à la sexualité.



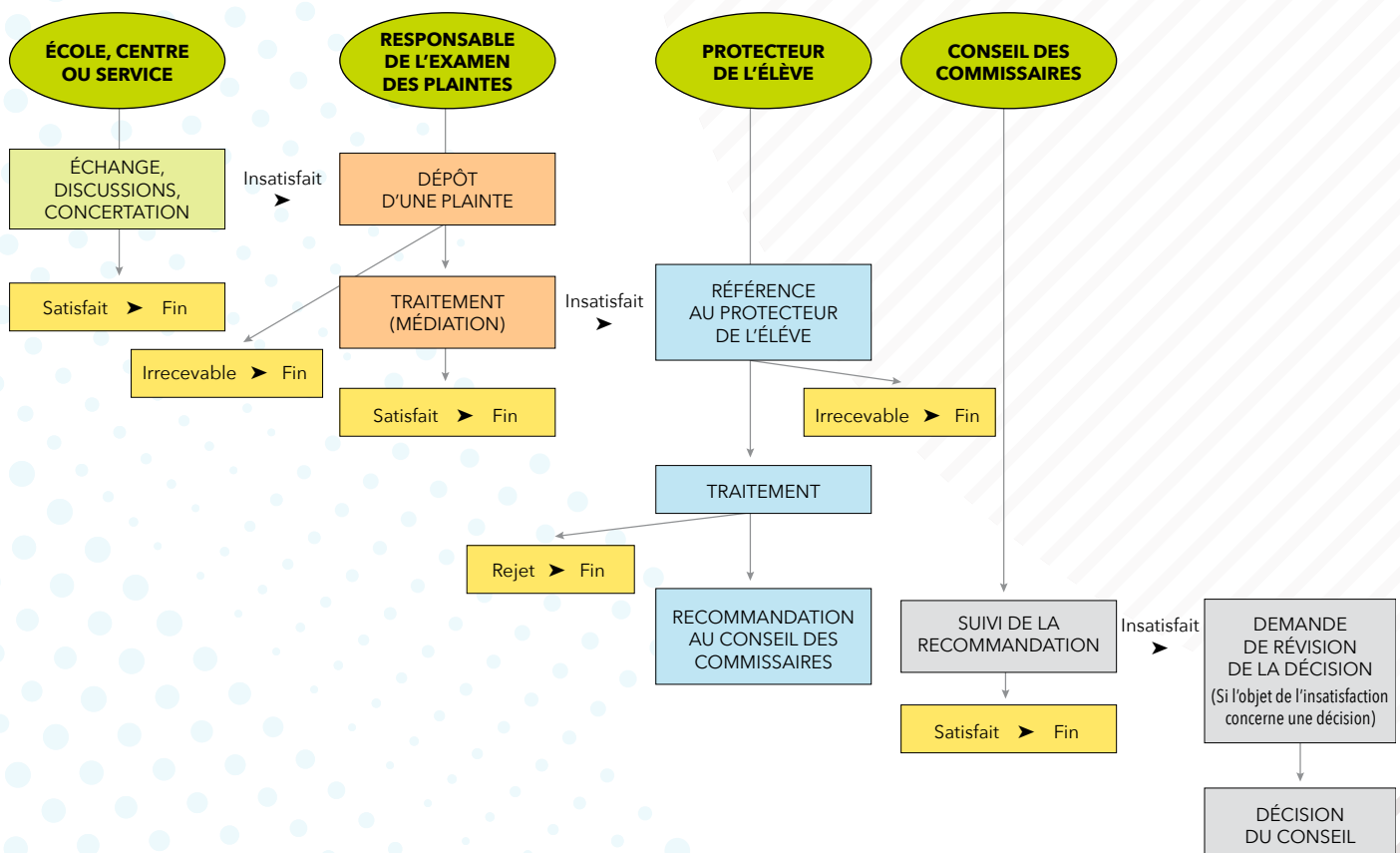
PROCÉDURE SUR LE RÈGLEMENT DES PLAINTES

PROCÉDURE SUR LE RÈGLEMENT DES PLAINTES

Le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les parents d'élèves mineurs et les élèves majeurs prévoit qu'un élève majeur, ou ses parents s'il est mineur, peut formuler une plainte quant aux services offerts par la commission scolaire ou demander la révision d'une décision.

En 2016-2017, la responsable de l'examen des plaintes à la commission scolaire a eu à intervenir dans 35 dossiers d'élèves. De ce nombre, 8 plaintes ont été retirées en raison d'un règlement obtenu entre les parties et 27 ont dû suivre la procédure d'examen des plaintes. Du total de dossiers traités en 2016-2017, 17 concernaient des écoles secondaires, 12 des écoles primaires et 6 des centres d'éducation des adultes ou de la formation professionnelle. La nature des plaintes traitées est majoritairement d'ordre administratif (classement d'élèves, services offerts), relationnel entre les parents et des intervenants de l'école et le transport scolaire.

Schéma organisateur pour le traitement des plaintes



RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

En conformité avec le Règlement sur la procédure d'examen des plaintes formulées par les élèves ou leurs parents (art. 37 du règlement) voici des extraits du rapport annuel du protecteur de l'élève, monsieur Guy Robitaille.

Plainte 1 P 2016-2017/001	
Nature de la plainte	Une élève de 5 ^e secondaire a demandé un changement d'horaire.
Correctifs proposés	La responsable de l'examen des plaintes de la commission scolaire a communiqué avec l'élève lui demandant de la contacter. L'élève n'a pas donné suite à l'appel.
Suivi du dossier	Le dossier est considéré comme réglé.
Plainte 2 P 2016-2017/002	
Nature de la plainte	Un élève de 5 ^e secondaire a été pris en possession de marijuana avec l'intention d'en faire la vente (possession dans le but d'en faire le trafic). Le père se plaint que son fils a été suspendu pour le reste de l'année.
Correctifs proposés	L'élève a été relocalisé dans une autre école, avec l'aide de la direction.
Suivi du dossier	Le dossier est réglé et n'a pas été considéré comme une plainte.
Plainte 3 P 2016-2017/003	
Nature de la plainte	Une mère se plaint du transporteur scolaire et de l'attitude du chauffeur d'autobus. Elle est insatisfaite des décisions prises par la commission scolaire. Elle juge que cette dernière n'a pas pris les mesures nécessaires pour que les correctifs soient apportés.
Correctifs proposés	La plainte est considérée comme non fondée. Nous ne pouvons conclure que les droits des plaignants n'ont pas été respectés au regard des services offerts par la commission scolaire.
Suivi du dossier	Le conseil des commissaires a accepté la conclusion et les recommandations formulées par le protecteur de l'élève.

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Plainte 4		P 2016-2017/004
Nature de la plainte	Un parent se plaint que son fils est victime d'intimidation. L'élève s'est défendu. Le plaignant refuse les sanctions appliquées (code de vie).	
Correctifs proposés	Il a été convenu que l'élève poursuivrait ses stages comme prévu. Il sera scolarisé à domicile et se présentera à l'école pour effectuer ses évaluations afin d'obtenir sa qualification au terme de son année scolaire.	
Suivi du dossier	Le dossier a été réglé par la commission scolaire.	
Plainte 5		P 2016-2017/005
Nature de la plainte	Deux élèves (un couple) en formation professionnelle se plaignent de diverses situations. 1. Modalités de remboursement de frais de scolarité. 2. Règles de fonctionnement du centre. Après avoir avisé le couple de la situation à l'endroit de leur formation et des attentes, la direction met fin à leur scolarisation considérant qu'il n'y avait pas de correctifs apportés.	
Correctifs proposés	Le protecteur de l'élève (et la responsable de l'examen des plaintes à la commission scolaire) a eu plusieurs communications avec les plaignants. Comme il était difficile d'obtenir leur collaboration, le procteur s'est retiré du dossier. La plainte est considérée comme non-fondée. Les plaignants ont demandé de se prévaloir des articles 9 à 12 de la Loi sur l'instruction publique.	
Suivi du dossier	En suivi de la recommandation du comité de révision, le conseil des commissaires a décidé de maintenir la décision de la direction du centre, soit de mettre fin à la scolarisation des deux élèves.	

RAPPORT DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE

Plainte 6		P 2016-2017/006
Nature de la plainte	Un parent se plaint qu'un élève ait fait des menaces de mort à sa fille.	
Correctifs proposés	Le parent a été dirigé vers la direction de l'école pour trouver un arrangement.	
Suivi du dossier	Le dossier a été réglé par la direction de l'école.	
Plainte 7		P 2016-2017/007
Nature de la plainte	Les parents d'un enfant atteint d'une déficience intellectuelle fréquentant une classe spéciale au primaire demandent que leur fils soit inscrit au secondaire pour l'année scolaire 2017-2018.	
Correctifs proposés	La plainte a été considérée comme fondée pour des raisons humanitaires. Il est recommandée que l'enfant poursuive sa scolarisation au secondaire dans une classe spéciale.	
Suivi du dossier	Le conseil des commissaires a rejeté majoritairement la conclusion du protecteur de l'élève.	



LES RÉSULTATS EN 2016-2017 AU REGARD DU PLAN STRATÉGIQUE 2013-2017

Le plan stratégique 2013-2017 de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud comprend deux orientations et des axes d'intervention lui permettant de guider son action.

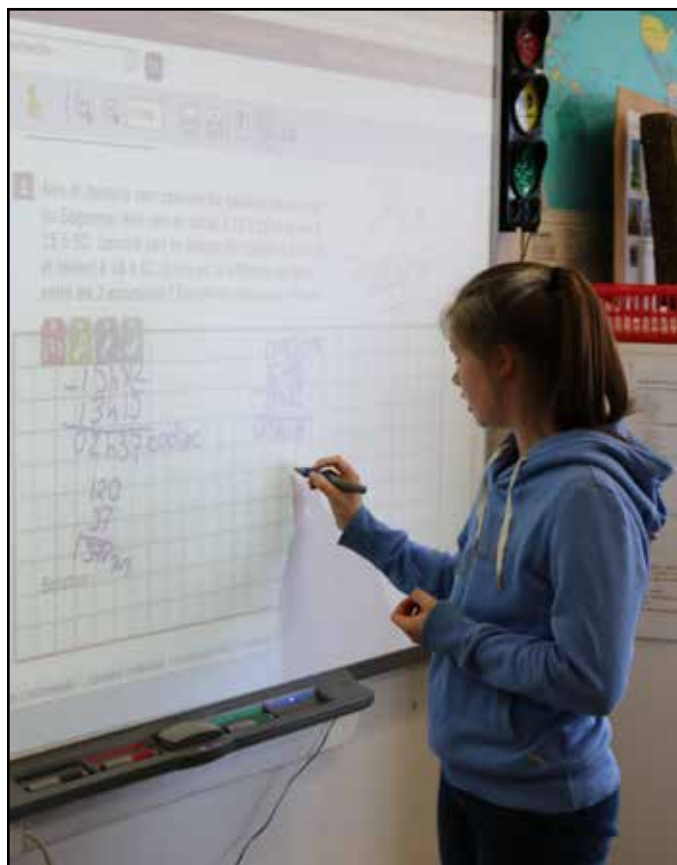
ENJEU 1 :

La gouvernance

ORIENTATION 1 :

Améliorer la gouvernance de la commission scolaire de façon à favoriser l'accomplissement du personnel et la réussite des élèves.

- AXE D'INTERVENTION 1 :
L'information et la communication
- AXE D'INTERVENTION 2 :
Une gestion participative et efficace
- AXE D'INTERVENTION 3 :
Une implication démocratique significative



ENJEU 2 :

La diplomation et la qualification

ORIENTATION 2 :

Améliorer la persévérance et la réussite scolaire.

- AXE D'INTERVENTION 1 :
L'augmentation de la diplomation et de la qualification avant l'âge de 20 ans
- AXE D'INTERVENTION 2 :
L'amélioration et la maîtrise de la langue française
- AXE D'INTERVENTION 3 :
L'amélioration de la persévérance et de la réussite scolaire chez certains groupes ciblés, particulièrement les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage
- AXE D'INTERVENTION 4 :
L'amélioration de l'environnement sain et sécuritaire dans les établissements
- AXE D'INTERVENTION 5 :
L'augmentation des nouveaux inscrits de moins de 20 ans en formation professionnelle

RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

ORIENTATION 1 :

AXE 1 :

L'INFORMATION ET LA COMMUNICATION

OBJECTIF

D'ici juin 2017, améliorer la qualité de la communication, autant à l'interne qu'à l'externe.

CONSTAT

Nous améliorons constamment l'accessibilité à l'information par une bonification des moyens de communication numériques. Nous assurons également de transmettre le plus d'information possible à l'ensemble des médias locaux, avec qui nous entretenons une bonne collaboration.

FAITS SAILLANTS

- Augmentation de plus de 2500 abonnés à notre page Facebook en un an et certaines publications ont une portée de près de 15 000 personnes.
- Journal hebdomadaire interne Le Réseau est la 3^e page la plus visitée du site Internet de la commission scolaire.
- Plusieurs écoles se sont dotés d'une page Facebook pour améliorer la communication avec les parents.
- Toutes les écoles primaires de la commission scolaire ont un nouveau site Internet fonctionnel et convivial afin de faciliter la transmission de l'information.
- Plus de 275 articles, communiqué et avis concernant la commission scolaire sont parus dans les journaux locaux entre les mois de septembre 2016 et juin 2017.

AXE 2 :

GESTION PARTICIPATIVE ET EFFICACE

OBJECTIF

D'ici juin 2017, rendre plus efficace le fonctionnement de tous les comités.

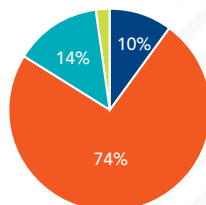
CONSTAT

Le sondage sur la gestion participative des différents comités de la commission scolaire, soumis à l'ensemble des participants, fait ressortir qu'une majorité des répondants sont satisfaits du fonctionnement de leur comité et croient qu'ils apportent une réelle contribution au travail collectif au sein d'une équipe responsabilisée.

RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

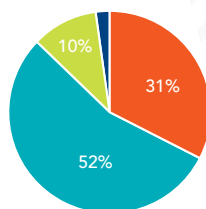
Sentez-vous que vous apportez une réelle contribution au travail collectif au sein d'une équipe responsabilisée ?

Toujours	10%
Souvent	74%
Parfois	14%
Rarement	2%



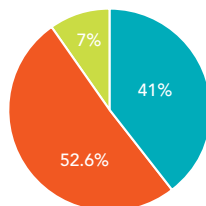
Est-ce que le comité favorise le dialogue entre les membres dans le but de multiplier les perspectives et de maximiser l'apprentissage collectif ?

Toujours	31%
Souvent	52%
Parfois	10%
Rarement	2%



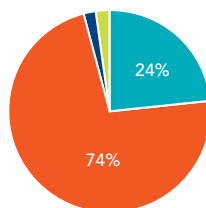
Est-ce que le fonctionnement du comité est basé sur une méthodologie rigoureuse ?

Toujours	41%
Souvent	52.6%
Parfois	7%
Rarement	0%



Quel est votre taux de satisfaction global quant au fonctionnement du comité ?

Très satisfait	24%
Satisfait	74%
Insatisfait	2%
Très insatisfait	2%



RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

AXE 3 :

UNE IMPLICATION DÉMOCRATIQUE SIGNIFICATIVE

OBJECTIF

D'ici juin 2017, valoriser l'implication démocratique.

CONSTAT

La commission scolaire s'est dotée d'un plan de valorisation de l'école publique et a organisé une série de consultations publiques dans le but de favoriser le rapprochement des communautés ainsi que la participation citoyenne autour du thème de l'éducation. Cette approche permet de laisser émerger des orientations, des projets et des objectifs répondant aux besoins et à l'intérêt de chaque milieu. De plus, la commission scolaire valorise grandement la contribution essentielle des conseils d'établissement puisqu'ils sont le levier de toutes les décisions importantes qui concernent l'école et les élèves. La commission scolaire encourage les conseils d'établissement à prendre toute la place qui leur revient, parce qu'elle croit à cette instance démocratique. Le dossier de l'anglais intensif au primaire en est un excellent exemple.

ORIENTATION 2 :

AXE 1 :

L'AUGMENTATION DE LA DIPLOMATION ET DE LA QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS.

OBJECTIF

D'ici 2017, obtenir un taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans de 79% et obtenir un taux annuel de sortie sans diplôme ni qualification en formation générale des jeunes de 10% ou moins.

CONSTAT

Notre taux de diplomation et de qualification avant l'âge de 20 ans n'a cessé d'augmenter depuis 2010. Cependant, au cours de la dernière année disponible, nous avons diminué de 1%. Nous cheminons tout de même vers l'atteinte de notre cible qui est de 79% de taux de réussite avant l'âge de 20 ans.

TAUX DE DIPLOMATION ET DE QUALIFICATION AVANT L'ÂGE DE 20 ANS	
2010-2011	69,1%
2011-2012	75,6%
2012-2013	77,4%
2013-2014	78,2%
2014-2015	77%

TAUX DE SORTIE SANS DIPLÔME NI QUALIFICATION	
2010-2011	11%
2011-2012	9,4%
2012-2013	8,4%
2013-2014	9,8%
2014-2015	10,4%

RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

AXE 2 :

L'AMÉLIORATION DE LA MAÎTRISE DE LA LANGUE FRANÇAISE

OBJECTIF

D'ici 2017, obtenir un taux de réussite de 92 % en 4^e année du primaire en écriture au bilan et de 90 % en 2^e secondaire en lecture au bilan.

CONSTAT

Des formations ont été élaborées et offertes sur l'enseignement du vocabulaire et de l'orthographe. Depuis 2014, nous avons atteint notre objectif de 92 % de taux de réussite en écriture pour les élèves en 4^e année et l'avons même dépassé. Même si nous cherchons à atteindre notre taux de réussite en lecture de 90 % pour les élèves en 2^e secondaire, nous connaissons une amélioration depuis l'année 2013-2014.

TAUX DE RÉUSSITE EN 4^E ANNÉE EN ÉCRITURE AU BILAN

2012-2013	91 %
2013-2014	93 %
2014-2015	95 %
2015-2016	94 %
2016-2017	93 %

TAUX DE RÉUSSITE EN 2^E SECONDAIRE EN LECTURE AU BILAN

2012-2013	86 %
2013-2014	78 %
2014-2015	82 %
2015-2016	83 %
2016-2017	84 %



RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

AXE 3 :

L'AMÉLIORATION DE LA PERSÉVÉRANCE ET DE LA RÉUSSITE SCOLAIRE CHEZ CERTAINS GROUPES CIBLES, PARTICULIÈREMENT LES ÉLÈVES HANDICAPÉS OU EN DIFFICULTÉ D'ADAPTATION OU D'APPRENTISSAGE.

OBJECTIF

Pour 2016-2017, obtenir un taux de persévérance des élèves au Cheminement particulier continu (CPC) et à la Formation préparatoire au travail (FPT) 1-2 de 95 %.

CONSTAT

En 2016-2017, nous avons atteint notre objectif de 95% de taux de persévérance.

TAUX DE PERSÉVÉRANCE DES ÉLÈVES DU CPC 1-2-3 ET FPT 1-2	
2012-2013	90%
2013-2014	95%
2014-2015	92%
2015-2016	93%
2016-2017	95%

AXE 4 :

L'AMÉLIORATION DE L'ENVIRONNEMENT SAIN ET SÉCURITAIRE DANS LES ÉTABLISSEMENTS

OBJECTIF

D'ici juin 2017, faire en sorte que 100% des établissements primaires et secondaires réalisent des interventions en prévention et promotion favorisant la santé, le bien-être et la réussite éducative de jeune et qui répondent à au moins 3 des 5 conditions d'efficacité autour de deux thématiques.

CONSTAT

L'ensemble des établissements primaires et secondaires de la commission scolaire font des interventions en promotion de la santé et des saines habitudes de vie et en prévention des difficultés. En 2016-2017, plus de 68% de nos écoles réalisent des interventions dans au moins deux thématiques qui répondent à au moins trois conditions d'efficacité sur cinq. Ce qui est non négligeable comme résultats puisque développer des activités dans deux thématiques différentes selon les meilleures pratiques exige beaucoup de temps, d'énergie et d'investissement de la part de tous les acteurs concernés.

RÉALISATION DU PLAN STRATÉGIQUE

Exemples de thèmes :

- Alimentation saine;
- Mode de vie physiquement actif;
- Santé mentale;
- Collaboration école-famille;
- Environnement et comportement sécuritaires.

Les cinq conditions d'efficacité :

- Contenu approprié et adapté;
- Planifié et concerté;
- Engagement actif des jeunes;
- Global;
- Intense et continu.

12.02% (8 écoles)	Un thème répondant à au moins 3 conditions d'efficacité sur 5
68.09% (32 écoles)	Deux thèmes répondant à au moins 3 conditions d'efficacité sur 5
1.49% (7 écoles)	Deux thèmes, mais qui ne correspondent pas tous les deux à au moins 3 conditions d'efficacité sur 5
2,13% (1 école)	Ne s'applique pas
Total : 47 écoles (bâtisses)	

AXE 5 :

AUGMENTATION DES NOUVEAUX INSCRITS DE MOINS DE 20 ANS EN FORMATION PROFESSIONNELLE

OBJECTIF

Pour juin 2017, s'assurer de la mise en œuvre des contenus en orientation scolaire et professionnelle (COSP) pour les élèves du 3^e cycle du primaire, du secondaire (jeunes et adultes) dans chaque établissement.

CONSTAT

En 2016-2017, le ministère a modifié son plan de déploiement de COSP. Alors que les COSP devaient être obligatoires à l'ensemble des écoles de la province en 2016-2017, le ministère a décidé de prolonger la période d'expérimentation (implantation volontaire) une année de plus.

FAITS SAILLANTS

- Projet pilote réalisé sur une base volontaire en 2016-2017 dans le pôle 2 avec l'école secondaire et l'ensemble des écoles primaires;
- Projet pilote réalisé sur une base volontaire en 2016-2017 dans presque l'ensemble des écoles secondaires et dans la grande majorité des écoles primaires de l'ensemble du territoire de la commission scolaire;
- Activités « clé en main » proposées aux enseignants du primaire pour les aider à mettre en place les COSP;
- Formation et accompagnement offert aux équipes-écoles qui implanter les COSP.

RAPPORT D'INCIDENT

PORTRAIT DE LA SITUATION DE LA VIOLENCE ET DE L'INTIMIDATION 2016-2017

Le 12 juin 2012, la Loi visant à prévenir et à combattre l'intimidation et la violence à l'école (2012, chapitre 19) a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale. Elle modifie la LIP, notamment en créant de nouvelles obligations quant à la reddition de comptes pour le directeur de l'école et la commission scolaire. Ainsi, la direction de l'école doit maintenant transmettre au directeur général de la commission scolaire, au regard de chaque plainte relative à un acte d'intimidation ou de violence dont elle est saisie, un rapport sommaire qui fait état de la nature des événements qui se sont produits et du suivi qui leur a été donné (art. 96.12, al. 5 de la LIP). Malgré l'évolution de la compréhension des définitions d'intimidation et de violence, la rédaction des rapports sommaires d'événement est encore à vitesse variable. La notion de «plainte» est encore comprise différemment par les direction. Ce qui explique les résultats diversifiés obtenu d'une école à l'autre.

NATURE DES ÉVÉNEMENTS D'INTIMIDATION ET DE VIOLENCE DANS LES ÉCOLES

École	Intimidation				Violence				Proportion
	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Physique	Verbale	Écrite	Électronique	Interventions qui ont fait l'objet d'une plainte auprès du protecteur de l'élève
Primaire / 64 rapports	4% Rarement	15% Parfois	Jamais	Jamais	70% Souvent	6% Rarement	-	3% Rarement	-
Secondaire / 84 rapports	1% Rarement	19% Parfois	Jamais	1% Rarement	57% Souvent	20% Assez souvent	Jamais	1% Rarement	-
Total / 148 rapports	3% Rarement	18% Parfois	Jamais	1% Rarement	63% Souvent	14% Parfois	Jamais	2% Rarement	-

RAPPORT D'INCIDENT

Les événements pris en compte sont ceux qui ont été répertoriés par les écoles et pour lesquels les intervenants de l'école ont conclu, après évaluation, qu'il s'agit bien d'actes de violence ou d'intimidation, tels que définis à l'article 13 de la LIP et qui, conséquemment, ont fait l'objet d'un rapport sommaire au directeur général.

Par «intimidation», on entend : tout comportement, parole, acte ou geste délibéré ou non, à caractère répétitif, exprimé directement ou indirectement, y compris dans le cyberspace (textos, photos, vidéos, messages), dans un contexte caractérisé par l'inégalité des rapports de force entre les personnes concernées, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse et de léser, blesser, opprimer ou ostraciser.

Par «violence», on entend : toute manifestation de force, de forme verbale (insultes, cris), écrite (textos, notes, etc.), physique (coups, blessures), psychologique (menaces, dénigrement, rumeurs, exclusion) ou sexuelle (propos ou comportements déplacés, gênants, humiliants, etc.), exercée intentionnellement contre une personne, ayant pour effet d'engendrer des sentiments de détresse, de la léser, de la blesser ou de l'opprimer en s'attaquant à son intégrité ou à son bien-être psychologique ou physique, à ses droits ou à ses biens.

À noter que depuis que chaque établissement met en place un plan d'action pour prévenir l'intimidation et la violence, les événements de violence et d'intimidation ont significativement diminué rendant ainsi le climat scolaire plus sain et sécuritaire.

L'important à retenir c'est que chaque établissement s'est doté d'un plan d'action pour prévenir l'intimidation et la violence. Globalement, nous pouvons constater une réelle diminution dans l'ensemble de nos établissements.



RAPPORT FINANCIER

ÉTAT DES RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2017

Revenus

Subvention de fonctionnement du MEES	87 162 002,29
Autres subventions et contributions	491 990,44
Taxe scolaire	18 956 632,69
Droits de scolarité et frais de scolarisation	244 089,17
Ventes de biens et services	6 107 309,19
Revenus divers	1 760 061,43
Amortissement des contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	123 485,10

Total des revenus	114 845 570,31
-------------------	----------------

Charges par secteur d'activités

Enseignement et formation	52 191 119,43
Soutien à l'enseignement et à la formation	25 611 740,14
Services d'appoint	13 975 469,10
Administratives	4 551 255,73
Biens meubles et immeubles	12 742 277,55
Connexes (financement et autres)	3 706 812,69
Charges liées à la variation de la provision avantages sociaux	20 432,39

Total des charges	112 799 287,02
-------------------	----------------

Excédent de l'exercice	2 046 283,29
------------------------	--------------

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 30 JUIN 2017

Actifs financiers

Encaisse	846 385,26
Subvention de fonctionnement à recevoir	13 358 165,26
Subvention à recevoir - Financement	18 639 296,83
Taxe scolaire à recevoir	880 914,70
Débiteurs	1 271 512,36
Stocks destinés à la revente	55 527,57
Placements à long terme	212 524,27

Total des actifs financiers	35 264 326,25
-----------------------------	---------------

Passifs

Emprunts temporaires	499 888,80
Créditeurs et frais courus à payer	11 711 583,52
Contributions reportées affectées à l'acquisition d'immobilisations corporelles	3 337 969,26
Revenus perçus d'avance	498 154,65
Provision pour avantages sociaux futurs	5 690 756,54
Dettes à long terme faisant l'objet d'une promesse de subvention	90 980 930,82
Autres passifs	743 245,55

Total des passifs	113 462 529,14
-------------------	----------------

Dette nette	(78 198 202,89)
-------------	-----------------

Actifs non financiers

Immobilisations corporelles	93 992 910,16
Stocks de fournitures	373 080,06
Charges payées d'avance	144 346,20

Total des actifs non financiers	94 510 336,42
---------------------------------	---------------

Excédent accumulé	16 312 133,53
-------------------	---------------

RAPPORT FINANCIER

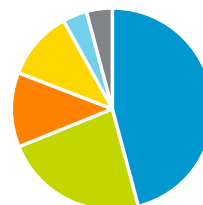
EXCÉDENT ACCUMULÉ DISPONIBLE

Excédent accumulé disponible au 30 juin 2017	16 312 133,53
Moins :	
Valeur comptable nette des terrains	7 492 509,87
Subvention à recevoir - Financement (Avantages sociaux)	4 315 920,50
Excédent accumulé disponible au 30 juin 2017	4 503 703,16 *

* De l'excédent accumulé disponible, 3 769 413 \$, est réservé pour l'utilisation des surplus accumulés des établissements. L'excédent accumulé disponible est de 734 290,16 \$ après affectation des surplus accumulés aux établissements.

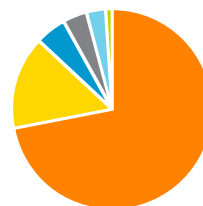
CHARGES PAR SECTEURS D'ACTIVITÉS

46 %	Enseignement et formation	●
23 %	Soutien à l'enseignement et à la formation Services pédagogiques et complémentaires (directions et secrétaires des établissements)	●
12 %	Services d'appoint Transport scolaire et service de garde	●
11 %	Biens meubles et immeubles Entretien bâtiment, entretien ménager et consommation énergétique	●
4 %	Administratives Conseil des commissaires, comités et gestion du siège social	●
4 %	Connexes Financement projets spéciaux et prêt de service	●



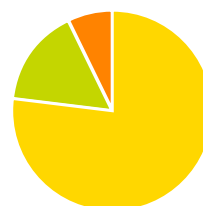
CHARGES PAR NATURE

72 %	Rémunération	●
15 %	Services, honoraires et contrats	●
5 %	Fournitures et matériel	●
4 %	Charges d'investissement non capitalisables et amortissement	●
3 %	Autres charges	●
1 %	Frais de déplacement	●



REVENUS

76 %	Subvention du ministère de l'Éducation, l'Enseignement supérieur	●
17 %	Taxe scolaire	●
7 %	Autres revenus	●



ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

À LA COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD...

Des écoles où les arts et la culture
sont florissants!

Les élèves de l'école primaire de
l'Étincelle de Saint-Charles ont exposé
une multitude d'œuvres d'art qu'ils
ont créées tout au long de l'année
scolaire, dans leur école transformée
en musée pour l'occasion.



Les élèves de 6^e année de l'école primaire Saint-Nicolas ont produit des émissions de télévision
en collaboration avec la télévision communautaire COGECO. Ce travail de longue haleine
leur a permis de s'initier au grand monde des communications et des médias.



ÉVÉNEMENTS SAILLANTS



Les membres du comité de parents de l'école primaire aux Quatre-Vents ont eu l'idée de faire appel à Nadia Berghella, illustratrice, afin de guider les élèves dans un projet de réalisation d'une fresque dynamisant leur milieu de vie.

Les élèves de l'école primaire Morissette ont fait une belle démonstration de leur talent lors d'un spectacle de grande envergure. Sous le thème du cirque, les artistes ont offert, devant une salle comble et captivée, un événement digne de vrais professionnels des arts de la scène.



ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

Les élèves de l'école primaire de l'Éveil ont organisé un lancement pour leur collection « *Histoires jeunesse* ». Cette collection bien spéciale est une édition de douze livres entièrement réalisés par les élèves de la classe de 4^e, 5^e et 6^e année destinés aux jeunes de 1^{re} année.



Des écoles où les technologies sont à l'avant-plan!



L'école secondaire Louis-Jacques-Casault a été l'hôte de la session de transfert d'École en réseau. Des centaines de personnes du milieu de l'éducation de partout à travers le Québec se sont réunies pour échanger sur des pratiques pédagogiques inspirantes réalisées via des plateformes Web.

L'équipe du Centre de formation en entreprise et récupération de Bellechasse (CFER) continue son virage technologique en faisant l'acquisition du robot humanoïde Nao, entièrement programmable et capable d'interagir avec les humains. Le CFER innove en intégrant maintenant la programmation aux apprentissages des élèves.



ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

En janvier, le CFER de Bellechasse recevait officiellement son statut d'école certifiée Apple lors d'une conférence de presse où une plaque et une banderole ont été remises au centre par les représentants d'Apple.



Entrez dans la classe de deuxième année de madame Sylvie à l'école primaire des Rayons-de-Soleil, vous n'y trouverez ni pupitre ni chaise en bois ou tableau vert. Tout est organisé en centres d'apprentissage! Tout l'espace de la classe est utilisé et aménagé en stations pour des ateliers spécifiques. Les élèves sont assis à des endroits différents tous les jours et utilisent régulièrement des iPad pour travailler.



ÉVÉNEMENTS SAILLANTS



Les Pionniers de l'école secondaire Bon-Pasteur ont participé à la finale provinciale du concours de robotique organisé par Robotique FIRST Québec qui s'est tenu au Planétarium de Montréal.

L'école TIC aux Quatre-Vents de Saint-Malachie peut être fière d'innover en intégrant la programmation dans ses cours, de la maternelle à la 6^e année. Une visite dans les classes permet facilement de démontrer toute la motivation des élèves lors des activités de programmation réalisées avec divers sites Web tels code.org, l'application Scratch Junior et le site Scratch.



Une formation bien spéciale de « mini-tech en réseau » a eu lieu à l'école primaire Saint-Joseph de Saint-Pamphile. L'intention de cette formation consistait à outiller les élèves afin qu'ils puissent guider leurs amis dans la réalisation de projets en lien avec les TIC.



ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

Les cohortes de répondants TIC de la Commission scolaire de la Côte-du-Sud ont procédé à la présentation de leurs projets technopédagogiques aux directions des écoles primaires.



Des écoles qui valorisent l'apprentissage de l'anglais!

Le groupe Profil Langues de 4^e secondaire de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault a accueilli plus de cent élèves de trois écoles primaires et ont organisé différentes activités dans le but de promouvoir l'anglais et les différents programmes offerts à leur école.



Les élèves de première secondaire du Profil Langues de l'école secondaire Louis-Jacques-Casault ont présenté leur passion aux élèves d'anglais enrichi des écoles primaires de la Francolière et Notre-Dame-De-L'Assomption. L'activité s'est déroulée entièrement en anglais.

ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

Les élèves de 3^e secondaire de l'école secondaire de Saint-Damien ont exposé leurs kiosques scientifiques dans le cadre d'Expo-sciences. En plus d'avoir à préparer un exposé scientifique, les élèves devaient le maîtriser en anglais.



Des écoles qui bougent!



À l'occasion de la compétition annuelle de cross-country de la commission scolaire, l'école secondaire de Saint-Anselme recevait les athlètes des écoles secondaires de Saint-Charles, de Saint-Damien, de Saint-Paul, Bon-Pasteur, de la Rencontre, Louis-Jacques-Casault et du CFER de Bellechasse.

ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

Vingt-six élèves de l'école secondaire Louis-Jacques Casault et 14 élèves de l'école secondaire de Saint-Charles ont participé à la course Québec-Montréal du Grand défi Pierre Lavoie.



Des élèves du 2^e cycle des écoles secondaires de Saint-Anselme et de Saint-Charles ont organisé un match amical de soccer opposant les deux équipes.

Les élèves de la classe d'adaptation scolaire de l'école primaire de l'Étincelle profitent des multiples projets d'activités physiques qui ont été développés par madame Annick Bissonnette, enseignante. Randonnées en montagne, sorties en raquette et judo font partie des activités expérimentées par les élèves.



ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

Les élèves et les membres du personnel de l'école secondaire de Saint-Charles ont couru 4,5 km aux côtés de l'athlète olympique Charles Philibert-Thiboutot.



Les équipes sportives des Montagnards de l'école secondaire de Saint-Paul et des Pionniers de l'école secondaire Bon-Pasteur ont rafraîchi leurs couleurs ainsi que leurs uniformes pour la plus grande fierté des athlètes.



L'équipe de cheerleaders des Pionniers de l'école secondaire Bon-Pasteur a remporté la médaille d'argent dans la catégorie Open, niveau 2, lors de l'événement Faucons Cheer qui se tenait au Cégep de Lévis-Lauzon.



ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

Le Championnat local de volleyball pour la catégorie benjamin a eu lieu en avril. Lors de ce tournoi, plus de 90 élèves de première et deuxième secondaire ont disputé des matchs enlevants.



Des milieux de vie démocratique!



Les élèves de l'école secondaire de Saint-Damien participent à la toute première activité d'intégration dans l'objectif de découvrir leur milieu de vie, mais également de tisser des liens avec le personnel de leur école.

Le ministre de l'Éducation, monsieur Sébastien Proulx, accompagné de la ministre Dominique Vien, a visité l'école secondaire de Saint-Charles afin d'échanger avec les élèves du Parlement étudiant et plusieurs membres du personnel. Une visite ponctuée de rencontres chaleureuses et d'échanges pertinents sur l'avenir de l'enseignement au Québec.



ÉVÉNEMENTS SAILLANTS



L'école primaire de la Nouvelle-Cadie de Saint-Gervais a tenu la 4^e édition du Mini-Relais pour la vie afin d'amasser des fonds pour la Société canadienne du cancer. Un montant de 16 470 \$ a été amassé.

Six élèves de l'école primaire Monseigneur-Sirois ont participé à la 21^e législature du Parlement écolier de l'Assemblée nationale du Québec, qui leur a permis de mieux comprendre le fonctionnement d'un état démocratique.



Collection Assemblée nationale du Québec, photographe François Laliberté



Les élèves des écoles secondaires de Saint-Paul et de la Rencontre ont accueilli le député de Montmagny-L'Islet-Kamouraska-Rivière-du-Loup, monsieur Bernard Généreux.

ÉVÉNEMENTS SAILLANTS

Des milieux de vie démocratique!

Pour l'excellence et l'originalité de leur projet Bonheur en jeux, les élèves de la classe de CPC de l'école secondaire de la Rencontre ont reçu de nombreux prix, dont celui remis par la Fondation Québec Philanthrope et celui de l'Ordre du Mérite coopératif et mutualiste québécois. Le projet consistait à fabriquer des jeux grands formats afin de les remettre aux aînés du groupe Hop! La vie du sud de l'Islet au printemps 2017.



Six projets de la commission scolaire sont retenus lors de la 19e édition du Défi OSEntreprendre. Les lauréats locaux ont participé au Gala régional qui a eu lieu au Cégep de Lévis-Lauzon.



ÉVÉNEMENTS SAILLANTS



Une première cohorte de 17 élèves inscrits au programme de Conduite de machinerie lourde en voirie forestière du Centre de formation professionnelle de l'Envolée a terminé sa formation en novembre 2016.

Les élèves inscrits au programme de Cuisine du Centre de formation professionnelle de l'Envolée ont titillé les papilles gustatives de leurs invités lors d'un repas gastronomique, de type buffet de pièces montées.



Les propriétaires de trois entreprises de la MRC de Montmagny, qui ont suivi le cours Lancement d'une entreprise du CFP de l'Envolée, se sont illustrés au Défi OSEentreprendre. Il s'agit de l'entreprise Le Miel des Prairies de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, de Monpatient.com de Berthier-sur-Mer et d'Alectron Analyse d'eau de Cap-Saint-Ignace.



COMMISSION SCOLAIRE DE LA CÔTE-DU-SUD

157, rue Saint-Louis
Montmagny (Québec)
G5V 4N3

Tél.: 418 248-1001
Télec.: 418 248-9797

info@cscotesud.qc.ca
cscotesud.qc.ca



Commission scolaire
de la Côte-du-Sud